

CONSEIL D'ECOLE DU MARDI 9 NOVEMBRE 2021

Présents :

M^{me} Guillaume, adjointe aux affaires scolaires de Hudimesnil,
M. Brault, Délégué Départemental de l'Education Nationale,
M^{me} Jouaudin, Directrice,
M^{mes} Besnard, Chambry, Cozoguier, Hénin, Lengronne-Lehault, professeurs des écoles,
M^{mes} Daniel, Faivre, Gastebois, Lafosse, Louise, titulaires des représentants de parents d'élèves,
M^{mes} Marie, Salvi, Viard, suppléantes des représentants de parents d'élèves,
M^{me} Herreman, présidente de l'association des parents d'élèves et suppléante des représentants de parents d'élèves
Paul Lebailly et Lenny Letouzey, élèves élus délégués des classes de CE2/CM1 et de CM2

Excusés : Mme Lecomte, maire de Le Loreur,

M. Mesnage, maire d'Hudimesnil
M. Le frapper, adjoint aux affaires scolaires de Le Loreur,
Mme Zimmer, Inspectrice de l'Education Nationale
Mme Chevalier Laure, professeur des écoles
Mmes Chemin, Philippe, Madelon, représentants de parents d'élèves

Secrétaire de séance : Mme Besnard

1. Bilan des élections des représentants de parents d'élèves

Le taux de participation aux élections de représentants de parents aux conseils d'école était de 55%.
Le conseil d'école donne son avis sur les principales questions de la vie scolaire. Il est constitué pour une année et siège valablement jusqu'à l'intervention du renouvellement de ses membres, il se réunit au moins une fois par trimestre.
Seuls les parents titulaires ont le droit de vote et représentent toutes les familles.

2. Bilan du conseil d'élèves (par les élèves-délégués)

Les enseignantes ont décidé de faire réfléchir les élèves sur le mot « respect ».
Lors du conseil d'élèves, ils ont réfléchi à une définition de ce mot. Le respect, ce sont les paroles et les gestes qui prouvent que l'on traite bien les gens, les choses et les lieux.

Respect des gens

Les gens, ce sont toutes les personnes (enfants, adultes...)

- Nous devons toujours utiliser des formules de politesse, des « mots magiques » ; ce sont des mots qui sont gentils, qui font plaisir.

Exemples : bonjour, au revoir, à tout à l'heure, s'il vous plaît, merci, pardon, je suis désolé, excusez-moi...

-Nous pouvons aussi faire des choses gentilles :

Tenir la porte ouverte pour quelqu'un qui a besoin d'aide, écouter sans interrompre, aider un élève qui s'est fait mal, aider les personnes âgées, les laisser passer ; regarder les gens qui nous parlent ou ceux à qui nous parlons

Avant de faire quelque chose, il faut se mettre à la place de la personne à qui on s'adresse.

Des solutions ont été trouvées pour sanctionner ceux qui ne respectent pas les autres :

- on pourrait mettre en place un permis à points et si on perd tous ses points, on serait puni.
- il faudrait faire des débats.
- s'il y a un conflit, on doit réfléchir sans s'énerver et se parler.

Le respect des lieux

Dans la cantine

Il faudrait mettre un feu tricolore sonore. Si son installation est simple, il sera acheté.

Il faudrait interdire d'applaudir lorsqu'un verre est cassé. Cela fait trop de bruit.

Il faut respecter la nourriture. Ne pas demander trop de nourriture si on n'est pas sûr d'aimer. Il faut quand même goûter pour développer son goût.

Est-ce que des travaux sont prévus par la mairie pour qu'il y ait moins de bruit ?

Pas de travaux sont prévus pour l'instant ; l'occupation des deux salles par service permet de minimiser le bruit.

Dans les couloirs

Il faudrait mettre des affiches. (exemple : ne pas courir, ne pas déranger les classes qui travaillent)

Dans la cour

Il faudrait des affiches avec les règles de jeux, ramasser les masques, les papiers par terre même s'ils ne nous appartiennent pas.

Dans les toilettes

Ne pas s'amuser à boucher les toilettes avec du papier toilette. C'est du gaspillage !

Bien fermer les robinets. Dans les toilettes filles, ce ne sont pas des boutons poussoirs! Le changement de robinets pourrait être envisagé.

Ne pas s'amuser à faire couler l'eau pour rien.

Les toilettes ne sont pas des endroits pour discuter.

Il faudrait trouver un texte sur le respect et le recopier si on a fait des bêtises.

Le respect du matériel

Nous devons ranger nos crayons dans nos trousse. Sinon, ils tombent, ils cassent ou sont perdus. Les parents doivent en racheter et cela coûte cher.

Il ne faut pas jouer avec le matériel des autres et rendre les crayons trouvés

Il faut bien ranger ses affaires, ses feuilles de travail dans les pochettes.

Il faut respecter l'âge des vélos ; il faut en prendre soin sinon on n'en aura plus.

En général, on sait les choses mais il faut les appliquer, les respecter.

3. Organigramme et charte de l'école

Un travail de clarté a été engagé il y a cinq ans. L'organigramme de l'école a été présenté avec quelques modifications par rapport à l'an dernier. Depuis le 8 novembre, Mme LECLUSE Anne-Sophie surveille la cour de récréation, de 12h00 à 12h45 et aide à servir dans la cantine de 12h45 à 13h30. Elle remplace Bruno PERROTTE.

La charte du bien vivre ensemble est aussi relue. L'objectif de cette charte est la réussite de tous les élèves dans une ambiance sereine.

L'organigramme et la charte seront envoyés aux familles par mail.

4. Le règlement intérieur

Le règlement intérieur de l'année scolaire 2020-2021 est relu. Des modifications sont apportées.

Tout élève ayant de la fièvre devra rester à la maison.

Conformément à la loi sur l'abaissement de l'âge de l'instruction obligatoire à trois ans (au lieu de 6 ans), l'inscription scolaire est obligatoire pour les enfants nés entre le 01/01/2018 et le 31/12/2018.

Le règlement est voté et accepté à l'unanimité.

Il sera distribué et devra être signé par les parents.

5. Bilan de rentrée scolaire

Effectif de rentrée : 148 élèves inscrits.

Deux élèves ont été inscrits depuis la rentrée. L'école compte donc à ce jour, 150 élèves et sont répartis en 6 classes : 25 TPS/PS/MS-27 MS/GS- 25 CP- 23 CP/CE1/CE2-24 CE2/CM1 et 26 CM1/CM2.

Un poste de volontaire en service civique pourrait être attribué à l'école pour l'année scolaire mais nous manquons de candidature. Si vous connaissez une personne intéressée pour gérer la bibliothèque, aider au bon fonctionnement de l'école, assister les enseignantes pendant les temps de classe et notamment lors des activités numériques, artistiques, veuillez nous en informer.

Depuis le 4 octobre, le protocole sanitaire est passé au niveau 1. Le port du masque « grand public » n'était plus obligatoire pour les élèves de l'école élémentaire.

Mais à compter du 15 novembre, nous devons à nouveau appliquer le protocole de niveau 2

Ceci implique en particulier qu'à compter de cette date, le **port du masque en intérieur sera requis à pour tous les élèves des écoles élémentaires.**

L'aération des locaux et les gestes barrières sont maintenus afin de réduire les risques de contamination.

Actuellement, le protocole sanitaire prévoit la fermeture de la classe pour une période de 7 jours lorsqu'un élève contracte la Covid. L'école participe à une expérimentation qui vise à organiser des opérations de dépistage pour limiter la propagation du coronavirus et éviter au maximum les fermetures de classes.

Lorsque les conditions, notamment concernant les délais, sont remplies :

- les élèves testés dont le résultat est négatif pourront rester en classe. Ils devront porter le masque à l'école en intérieur comme en extérieur à partir du CP. Ils participeront à un second dépistage organisé 7 jours après le premier ;
- les élèves dont le résultat est positif devront s'isoler 10 jours ;
- les élèves qui n'ont pas été testés ne pourront revenir en classe qu'après un isolement de 7 jours

Garderie

Elle a lieu dans la salle polyvalente, au moins jusqu'aux vacances de Noël. Une décision sera prise ultérieurement pour le reste de l'année.

Etude

Les élèves de l'élémentaire peuvent commencer leurs leçons sur le temps de garderie dans la salle polyvalente.

Il s'agit plus d'une aide aux devoirs qu'une étude puisqu'ils sont plus nombreux.

6. Actions réalisées au cours du 1^{er} trimestre et projets des 2^{ème} et 3^{ème} trimestres

Dans le cadre du projet d'école, des actions ont été mises en place :

Fin septembre : les élèves des classes élémentaires ont participé à l'opération « agissons pour la planète » aux abords de l'école.

Du 13 au 24 septembre, les élèves de CP et de CE1 ont passé des évaluations nationales en français et en mathématiques. L'analyse des résultats a montré qu'il fallait poursuivre le travail de résolution de problèmes et de la lecture à voix haute.

Un marché de Noël aura lieu le vendredi 3 décembre dans la Rotonde mais le spectacle de Noël ne pourra pas avoir lieu. En revanche, chaque classe préparera un spectacle qu'elle montrera aux autres classes. Un film sera réalisé.

Une sortie cinéma par trimestre est prévue pour toutes les classes. (thème de l'année : le cinéma)

Afin de poursuivre la sensibilisation à l'écocitoyenneté, les collectes de papier et de cartouches d'encre se poursuivent cette année. Merci à tous les participants.

Projets de fin d'année (à confirmer en fonction des conditions sanitaires)

- Sortie « Noël » à Jardiland pour les élèves de maternelle
- Une action autour du cinéma pour les classes de CP et de CP/CE1/CE2 en présence d'un intervenant
- Carnaval à l'école le jour de mardi gras.
- Classe découverte en Angleterre pour les CE2/CM1/CM2 du 12 au 18 juin
- Activité voile et char à voile pour les CM2
- Natation pour les classes de CE2/CM1 et CM1/CM2 du jeudi 31 mars au vendredi 8 avril, les lundis et vendredis de 14h à 15h et les mardis, jeudis de 9h15 à 10h15.
- Accueil et sorties avec les correspondants parisiens pour les classes de CP/CE1/CE2 et de CM1/CM2 (2 et 3 juin)
- Sortie au zoo de Champrepus pour les élèves de maternelle (au mois de juin)
- Chorale au mois de juin

7. Les mesures de sécurité

Au document Unique des évaluations des risques, les problèmes d'infiltration au niveau du plafond de la classe de MS/GS est stipulé. Les plaques au plafond sont à repositionner ; cela semble dangereux.

Un exercice d'évacuation incendie et un exercice attentat ont eu lieu durant la première période. Les élèves ont bien réagi mais une confusion du signal d'alerte a été notée les premières minutes. En effet, les alarmes incendie et attentat sont identiques . Seule la présence d'un coussin rouge dans la cour annonce la présence d'une personne extérieure malveillante. Les enseignantes de maternelle ne peuvent pas baisser tous leurs stores avant de sortir ; cela prendrait trop de temps.

Deux signaux différents seraient à envisager.

8. La coopérative scolaire (Association socio-éducative)

Cette association est gérée par l'école. Mme Jouaudin, Directrice est présidente, Mme Chevalier est trésorière et Mme Viard est secrétaire..

Le renouvellement du bureau est voté et renouvelé à l'unanimité.

Le bilan financier de l'année **2020/2021** est créditeur de 10 147€.

A ce jour, 121 cotisations ont été perçues sur 149 élèves, nous remercions les parents.

Actions: photos de classe, vente de chocolats de Noël, vente de gâteaux dans l'année pour aider au financement des sorties.

L'année dernière, grâce aux participations des familles, ont été achetés : deux tablettes, des ballons, des livres, des jeux pédagogiques, des jeux de cour, 1 abonnement par classe...

Les rapports moral et financier sont votés et acceptés à l'unanimité.

9. Association des parents d'élèves

Le bureau de l'association des parents d'élèves est constitué de : M^{me} Herreman Blandine, Présidente, M^{me} Louise Gwenaëlle, vice-présidente, M. Grigy Julien, trésorier, M^{me} Madelon Julie, vice-trésorière, M^{me} Filliatre Justine, secrétaire, M^{me} Quesnel Stéphanie, vice-secrétaire.

Il sera difficile de répondre positivement à tous les projets puisque les actions rapportant habituellement un bon bénéfice (ex. spectacle de Noël, soirée carnaval...) ne seront pas possibles en raison des conditions sanitaires. En effet, la salle polyvalente ne pourra très probablement pas être louée pour les mêmes raisons.

Il faudrait organiser des ventes de gâteaux ; une fois par mois et par classe.

Une vente de paniers de légumes pourrait être aussi envisagée.

10. Les travaux et achats

La Directrice et les enseignantes des classes maternelles remercient la municipalité d'avoir acheté une tablette pour la classe de CP, et l'achat de jeux de cour. La Directrice remercie aussi pour les travaux réalisés pendant les vacances d'été. Les travaux des vacances d'automne n'ont pas pu être réalisés parce que Bruno a été en arrêt durant trois semaines durant le mois d'octobre.

La classe de CM2 a été très bien rénovée ; c'est très agréable. Mme Hénin remercie la municipalité. Elle souhaiterait que du liège soit posé sur un mur pour éviter d'abîmer la peinture. La question sera posée à Bruno.

Un rafraîchissement des toilettes garçons ou d'une classe pourrait être prévue à chaque vacance d'été pour garder les locaux en bon état.

11, Questions diverses

Des questions de parents ont été posées :

**L'étude pourrait -elle ne pas être obligatoire ?*

L'étude n'est qu'une aide aux devoirs dans la salle polyvalente. Le personnel n'insiste pas si les enfants ne veulent pas faire leurs devoirs.

** Quand sera changée la structure de jeux ?*

Celle-ci sera probablement changée au cours du printemps ou de l'été 2022. Des devis sont demandés ; il n'a pas été encore voté dans le budget.

** Mme Louise déplore le manque de surveillance des élèves à la descente du bus à l'école lorsque Bruno a été remplacé.*

Le nécessaire avait été fait dès que la municipalité en a été informée.

Il pourrait être envisagé de réaliser une fiche stipulant les tâches de chaque personne travaillant sur le temps périscolaire. Ainsi, chaque remplaçant pourrait s'y référer.

La séance est levée à 20h10.

La secrétaire de séance, Mme BESNARD

La Directrice, Mme JOUAUDIN